

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGIS BELLETTIQUES,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Vendredi 26 Mai 1848.

No. 74.

PIE IX

D'APRÈS M. OZANAM.

Suite et fin.

Au lieu de reprocher aux Italiens la naïveté quelquelquefois prit de leur enthousiasme, défilions-nous d'une sagesse qui n'aurait que des craintes, et souvenons-nous que l'espérance est une vertu. Mais que faut-il espérer ? Deux choses : l'une dans l'intérêt de l'Italie, l'autre pour la chrétienté tout entière.

Il y a longtemps que l'Italie passe pour morte. Le XVIII^e siècle s'était appliqué à établir que chez cette nation sacerdotale toute vie avait cessé par la faute de la Papauté et du monarchisme. En 1815, les hommes d'Etat mirent la mort au tombeau, en scellèrent la pierre et y posèrent des gardes. Les poètes étaient venus visiter cette sépulture, lord Byron et Lamartine y avaient pleuré dans des vers immortels cette Italie, « à qui le ciel fit le présent fatal de la beauté, dont l'œil si doux est voilé de larmes et de honte, victorieuse ou vaincue, toujours esclave ! » Assurément tout semblait leur donner raison : l'insolence de conquérants étrangers, l'indifférence apparente des populations conquises, une société désarmée par le plaisir, une jeunesse amoillie, passant ses jours aux jeux des femmes. Il semblait que cette admirable contrée ne fût plus qu'un lieu d'oisiveté et de sommeil ; tout au plus y entendait-on le bruit des musiciens, le son des voix et des instruments. Pie IX est venu, comme le Christ vint auprès de la fille de Jaïre ; il a chassé de lui aussi, les joueurs de flûte et les pleureuses, et, prenant par la main la belle vierge, il a dit à l'Europe étonnée : « Cette fille n'était pas morte, elle dormait. »

Plusieurs lui en sauront mauvais gré : il y aura des politiques qui s'inquiéteront de compter une nation, par conséquent une difficulté de plus. Il y aura des désœuvrés qui s'affligeront de ne plus trouver un lieu sur la terre où l'on ne soit recueilli par le tambour, poursuivi par les échos de la tribune et de la presse. Sans doute il est regrettable que la Providence n'ait pas créé le plus beau pays du monde pour y promener le spleen de quelques riches, et vingt-six millions d'hommes pour recueillir de chanteurs et de danseurs les théâtres italiens de Vienne et de Paris. Pour nous, qui n'avons pas les mêmes sujets de plainte, espérons que l'Italie ressuscitée ne s'endormira plus. Il fallait l'intervention de la Papauté, d'une puissance spirituelle agissant par des moyens spirituels, pour décer le réveil des esprits. Pie IX a engagé l'Italie dans cette voie de progrès chrétiens, qui est pour elle la seule route de la gloire et de la postérité. Il lui a appris et ce sera peut-être un jour le plus grand trait de ce grand Pape, il lui a appris, pour la première fois depuis quinze cent ans, à finir ses querelles sans y appeler les étrangers. Il a signé pour elle un acte d'union qui rappelle le temps héroïque d'Alexandre III et de la ligne lombarde, qui prépare l'avènement d'une nouvelle confédération italienne. Il lui a donné l'exemple du calme au dedans, de la dignité au dehors. Espérons qu'elle suivra ces leçons, qu'elle saura fixer la pensée du Pontife dans des institutions durables, qu'elle retrouvera ce génie pratique des vieux Romains, ce sens droit qui est le maître des affaires humaines. Ainsi l'Italie donnera un spectacle nouveau, une preuve de plus, une preuve consolante, pour l'Irlande, pour la Pologne, pour toutes les contrées vendues, mutilées, dévastées par leurs maîtres, que les nations chrétiennes ne meurent jamais. C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas assez.

Pendant que nous croyons Pie IX voué sans réserve aux intérêts de son peuple, c'est pour nous qu'il travaille, c'est pour la chrétienté, c'est pour l'avenir du genre humain. Depuis trois siècles, la civilisation chrétienne est inquiète, quelquefois arrêtée dans sa marche par une question formidable. Il s'agit de concilier la religion avec la liberté. Les hommes ne veulent pas ils ne peuvent pas choisir entre ces deux choses qu'on leur dit incompatibles. De là l'angoisse de tant d'esprits et les secrets combats de tant de cœurs. Que n'avons-nous pas souffert de ces déchirements, tous tant que nous sommes de catholiques zélés pour les libertés modernes ! Combien de fois ne nous reprocha-t-on pas les espérances de notre jeunesse et la confiance que nous avions de rapprocher et d'unir deux principes ennemis ? Combien de fois ceux qui ont le malheur de ne pas croire nous prédisaient-ils que tôt ou tard les anathèmes du Vatican démentiraient nos illusions ? Toutefois nous savions bien que le Vatican ne condamnerait jamais ni la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur les droits des peuples, ni les exemples des Papes du moyen-âge, ces héros des tyrans. Mais nous étions loin de croire que la Providence nous réservât à l'un de ces moments où la politique sacrée de l'Eglise se déclare par de grands coups.

L'Eglise, pour reprendre une belle pensée de P. Ventura se trouve dans une situation qui, dans cinq cents ans d'ici, marquera peut-être une des grandes époques de l'histoire, exercera la pénétration des philosophes et des publicistes. Elle se voit au point où elle fut au commencement du VII^e siècle. Alors elle était en présence de cet ancien empire qu'elle aimait à cause de Constantin et de Théodose et dont elle honorait la vieillesse. Depuis trois cents ans, l'Occident obéissait aux barbares, et les sages d'alors pouvaient reprocher à la Papauté de méconnaître le présent, de s'enchaîner au passé, à ce trône vermoulu des Césars byzantins dont les marches pliaient sous le poids des cumules et des courtisanes. Le Pape saint Martin s'était laissé enlever de Rome, promener comme un criminel dans les rues de Constantinople, traîner par les pieds, la tête sur les pierres qu'il ensanglantait. Les empereurs iconoclastes armaient des flottes pour aller brûler les côtes de cette Italie qui les suppliait de la défendre contre les violences des Lombards. Et cependant les Papes persévéraient dans leur fidélité. Ils donnaient un utile exemple de patience, de respect pour les droits vieillissants ; ils montraient combien c'est une chose formidable et à laquelle il faut se résoudre lentement que de rompre avec un pouvoir antique, avec un principe d'ordre, même ruiné par ses propres excès. Mais le moment vint où la tyrannie avait combé la mo-

sure. Léon l'Asturien menaçait d'envoyer à Rome et d'y faire briser les statues des apôtres Pierre et Paul. Alors le Pape Grégoire III lui écrivit : « Essayez. Essayez de toucher aux images des saints apôtres, et vous verrez les hommes du Nord venir venger les injures de l'Eglise ; car voici que les Barbares adoucissent leurs mœurs, et vous, prince d'un peuple policé, vous retournez à la barbarie. » En même temps, il envoyait une ambassade à Charles-Martel pour lui offrir le titre de patrie et de protecteur de l'Eglise. Charles-Martel, cependant, n'était qu'un homme de guerre, peu respectueux pour les immunités ecclésiastiques. La Papauté le savait ; mais elle avait pressenti tout ce qu'il y avait de vigueur et de sens généreux dans cette race carlovingienne. Et à la fin du siècle, Léon III, consommant la rupture avec l'ancien empire, couronna Charlemagne. La situation présente est semblable. La Papauté a vu, d'un côté, la monarchie absolue, respectable par ses souvenirs, mais perdue comme se perdent tous les pouvoirs, par ses fautes, par le scandale de ses mœurs, par l'usurpation des droits de Dieu, par ses entreprises sur les consciences. Elle la voyait comme un grand corps dont l'esprit se retire, et néanmoins elle lui restait attachée, ainsi qu'à un mourant dont elle faisait respecter les derniers jours, malgré le blâme des impatientes qui s'étonnaient de tant d'obstination. Maintenant qu'elle a vieilli auprès de la couche funèbre, et qu'elle a pourvu à la dignité des obsèques, la Papauté se tourne du côté de la démocratie, de cette héroïne sauvage dont le P. Ventura parlait, du côté de ses Barbares des temps nouveaux, dont elle ne se dissimule ni les instincts violents, ni la dureté de cœur. Mais elle y voit premièrement le grand nombre, le nombre infini des âmes qu'il faut reconquérir et sauver ; en second lieu, la pauvreté que Dieu aime, la pauvreté qui fait la force, qui ne marchande ni son sang ni ses sueurs, à qui l'avenir appartient. Voilà pourquoi la papauté passe du côté des Barbares.

Mais les Papes du VIII^e siècle trouvèrent en France leurs plus hardis auxiliaires ; ils en tirèrent des milliers d'hommes héroïques pour aller évangéliser les Barbares du Nord, pour leur donner, non la foi seulement, mais des lois, des villes et des écoles. Que le pontificat moderne entraîne aussi les catholiques français dans la voie qu'il ouvre. Sacrifions les répugnances et les ressentiments pour nous tourner vers cette démocratie, vers ce peuple qui ne nous connaît pas. Poursuivons-le, non seulement de Paumonia qui oblige les hommes, mais de nos efforts pour obtenir les institutions qui les affranchissent et les rendent meilleurs. Passons aux Barbares, et suivons Pie IX.

A.-F. OZANAM.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA FÊTE DE LA FRATERNITÉ.

Une estrade demi-circulaire avait été construite, pour cette cérémonie, en avant, contre l'arc de triomphe de l'Étoile ; cette estrade, en forme d'amphithéâtre, à gradins, se prolongeait jusque sous la voûte du monument, et était occupée par un nombre considérable de personnes munies de billets qui leur avaient été délivrés par le ministre de l'intérieur.

On remarquait dans les tribunes du fond un grand nombre de jacobins. L'enceinte était surmontée de 14 faisceaux, de 3 drapeaux tricolores, et supportait en avant, de chaque côté, deux grands mâts, au faite desquels étaient fixées des bannières aux couleurs nationales portant l'inscription : 22, 23, 24 et 25 février 1848.

Au centre et sur le premier plan se trouvait la tribune des membres du gouvernement provisoire, à laquelle on arrivait par une rampe peu élevée dans une travée bordée par deux urnes antiques soutenues par leurs piédestaux.

M. Dupont de l'Éure s'était placé au centre de l'estrade ; il avait à sa droite M. de Lamartine, Ledru-Rollin et Albert ; à sa gauche, MM. Arago, Crémieux, A. Marrast, Marie, Flocon, Garnier Pagès et L. Blanc.

A dix heures et demi, au moment où le gouvernement provisoire a pris place, vingt-et-un coups de canon ont annoncé le commencement de la fête, et les Enfants de Paris, élèves de l'Orphéon, ont attaqué avec leur verve et leur ensemble habituel le *Chant de Départ* et la *Marseillaise* ; puis, M. Arago s'est levé, et s'adressant aux colonels de la garde nationale et de l'armée, il a prononcé, au milieu d'un religieux silence, le discours suivant :

« Le gouvernement provisoire va confier ces drapeaux à votre honneur et à l'honneur des citoyens et des soldats que vous commandez. »

« Que ces couleurs républicaines, dont l'histoire consacre les glorieux souvenirs, rappellent partout à vos yeux l'image vivante de la France libre et régénérée ! »

« Que vos cœurs se pénétrant de la sainte devise de la République, devenue désormais l'immortelle foi de la patrie ! »

« Si cette patrie avait besoin de vos bras, que ce drapeau serve de guide à votre courage ! »

« Qu'il soit, au sein de la paix, un symbole de discipline et d'ordre, un signe de ralliement pour la défense de ces grands principes que la révolution a proclamés, que la République vivifiera ! »

« Citoyens soldats, soldats citoyens, tous enfants du peuple également chers au peuple, portez avec orgueil cet emblème de la force et de la grandeur du peuple ! »

« Il est pour la République un gage d'union et de puissance, pour tous les peuples libres une garantie d'alliance et d'amitié, pour les peuples opprimés encore une espérance d'affranchissement. »

« Colonels, au nom de la République : »

« Nous prenons à témoin Dieu et les hommes que vous jurez fidélité à son drapeau. »

Les colonels répondent en levant l'épée : Nous le jurons : *Vive la République !*

Ces paroles ont été accueillies par les applaudissements de tout l'auditoire, et saluées à la fin des cris de : *Vive la République !*

De nouvelles salves d'artillerie ont retenti, et la distribution des drapeaux a commencé.

La forme des drapeaux distribués aux gardes nationales et à l'armée est toute nouvelle : la hampe est surmontée d'une pique au bas de laquelle est un médaillon où se trouve gravée en relief le coq gaulois, et au-dessous de ce médaillon une plaque oblongue, portant, comme les enseignes de Rome, les lettres initiales, R. F., également gravées en relief.

Dans la partie blanche de la flamme, au centre d'une couronne en feuilles de chêne, on lit en lettres d'or les mots : *Liberté, Égalité, Fraternité*, et au milieu, le mot : *Unité*. Les mots : *République française* sont en outre inscrits sur le drapeau.

Au moment où chaque chef de corps, accompagné de son porte-drapeau, recevait ce nouveau symbole patriotique, les membres du gouvernement qui les distribuaient successivement répétaient à haute voix la formule suivante :

« Au nom de Dieu et du peuple, vous jurez de défendre à toujours le drapeau que la République vous confie. »

Chaque chef de corps prononçait à haute voix les mots : *Je le jure ! et Vive la République !*

Pendant la distribution des drapeaux, le canon tirait de minute en minute.

Commencé vers une heure, le défilé, malgré tout ce qu'on a pu faire pour l'accélérer, était à peine terminé à onze heures du soir. Il s'est accompli au son des chants nationaux, aux cris éternellement répétés de : *Vive la République ! Vive la ligne !* C'était le retour de l'armée au milieu d'elle que la population voulait surtout fêter.

Les soldats de la ligne qui ont participé à la fête n'ont point quitté Paris le soir même. Des billets de logement avaient été préparés pour eux dans plusieurs mairies ; la plupart n'ont pas usé des billets qui leur étaient distribués ; ils ont été emmenés au moment du défilé par des gardes nationaux, qui leur ont offert une hospitalité spontanée.

À la chute du jour, tout Paris s'est illuminé en un instant de la manière la plus brillante.

Reconnaissance officielle de la république française

au nom des États-Unis.

On lit dans le *Moniteur*, sous la date du 26 avril :

Le ministre des États-Unis s'est rendu aujourd'hui au siège du Gouvernement provisoire, pour lui présenter les lettres de reconnaissance de la République Française par la République Américaine ; il a adressé le discours suivant aux membres du Gouvernement :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter une lettre du Président des États-Unis, qui me donne la qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de cette République près de la République Française. »

« En présentant cette lettre, je dois exprimer en même temps la sollicitude sincère que le président éprouve pour la France, et je suis chargé de vous faire connaître son désir ardent de cultiver avec zèle et cordialité les relations les plus amicales entre les deux républiques, relations qui serviront à élever leurs intérêts réciproques les plus chers. »

« Je suis chargé également de déclarer que le président approuve ma conduite, en reconnaissant la République Française, lorsque son existence fut annoncée au monde, dans le mois de février, par le gouvernement provisoire. »

« C'était alors trois jours après sa naissance. Aujourd'hui, elle est au troisième mois de son existence. Pendant cet intervalle, lorsque toute l'Europe a été agitée, et la France exposée aux épreuves et aux difficultés les plus graves, le gouvernement provisoire a réussi à lui assurer les biens suprêmes de la tranquillité et de la paix à l'intérieur. L'histoire prendra acte de cette œuvre immense. »

« Je suis doublement heureux d'offrir encore dans cette occasion mes félicitations, puisque je le fais maintenant avec l'assentiment de mon gouvernement et de mon pays. Il me sera encore permis de faire pour ma part des vœux ardents pour que, lorsque la République aura passé de vos mains qui ont guidé ses destinées, entre celles de l'Assemblée nationale qui va bientôt se réunir, ce grand corps couronne ses travaux par l'établissement d'institutions qui assurent à la France la plus grande prospérité et la gloire la plus pure. »

M. Lamartine chargé par le Gouvernement provisoire, en qualité de ministre des affaires étrangères, a répondu en ces termes :

« Citoyen ministre,

« Le Gouvernement provisoire m'a chargé de le représenter en ce moment, pour recevoir de vos mains le premier acte de reconnaissance officielle de la République Française. La France avait reconnu, la première, l'indépendance de la République Américaine, jeune, faible, contestée encore, mais qui, sous l'influence féconde du principe démocratique, devait grandir en un demi-siècle aux proportions d'un continent presque tout entier. Par un juste retour de la Providence, il appartenait à la République Américaine de reconnaître, la première, le nouvelle République Française, et d'apposer pour ainsi dire sa signature sur l'acte de naissance de la démocratie française en Europe. Cette signature, monsieur le ministre, portera bonheur à la République. Malgré les agitations et les embarras inséparables d'une pareille crise, de la chute d'une forme de gouvernement, de la création d'institutions toutes différentes, d'un si grand déplacement d'hommes et de choses, dites-les à vos concitoyens, tout nous donne l'assurance que leurs vœux pour la France seront accomplis, et que la République sortira grande et forte de nos faibles mains, pour passer plus grande et plus forte encore entre les mains de la nation tout entière. Ce qui nous donne cette confiance, monsieur le ministre, c'est que le peuple français est sûr désormais pour ses institutions. Ce qui n'était, il y a cinquante ans, que l'idée des hommes supérieurs de la nation, a passé dans les idées et dans les mœurs du peuple tout entier, sans exception. La République qu'il veut aujourd'hui c'est celle que vous avez fondée vous-mêmes ; c'est une République progressive, mais conservatrice des droits, de la propriété, des industries, du commerce, de la probité, de la liberté, du sentiment moral et religieux des citoyens ; c'est une

République dont le premier cri a été un cri de générosité, de fraternité, qui a brisé dans sa propre main, l'arme des vengeances et des réactions politiques, qui a proclamé la paix, et qui, au lieu d'inscrire sur sa bannière les mots funestes d'expropriation et de proscription, y a inscrit l'abolition de la peine de mort et la fraternité des peuples. »

« Ces principes, adoptés, nous l'espérons, par l'Assemblée nationale, affermis par une force publique invincible, dont chaque citoyen s'est fait, comme vous l'avez vu, le soldat volontaire ; concentrés dans une forte unité représentative du gouvernement, feront de la République Française la glorieuse sœur de la République Américaine ; et l'on pourra dire du peuple français et du peuple Américain ce que l'on disait jadis d'un homme cher à nos deux pays : la République des deux mondes ! »

« Quant aux sentiments que le peuple français renvoie avec sensibilité et reconnaissance aux citoyens et au gouvernement des États-Unis, je vous les exprimerai en un seul mot, citoyen ministre : tout Français a pour les Américains le cœur de Lafayette. »

PROCLAMATION

du gouvernement provisoire au peuple, à la garde nationale et à l'armée.

L'unité du peuple, de la garde nationale et de l'armée, qui est la pensée du gouvernement et la nécessité de la République démocratique, est désormais accomplie. La journée d'hier a montré aux yeux ce qui était dans les cœurs : il n'y a plus qu'un peuple. Ce peuple est confondu et armé pour défendre l'ordre dans la République.

Citoyens, ne vous étonnez pas qu'un cri de joie et de reconnaissance unanime de tous les membres du gouvernement réponde à ces millions de cris du peuple innombrable qui a passé hier devant nous, en présentant, d'une main, des armes au gouvernement, en faisant de l'autre main, le geste du serment à la République.

Jamais la royauté ni l'empire n'ont assisté à une semblable revue, car c'étaient des armées qui passaient devant eux ; ici c'était un peuple ! Et le peuple n'avait qu'une âme et cette âme était la fraternité ! Cet arc de triomphe élevé à la mémoire d'un conquérant se rapetissait devant cette multitude. Le génie militaire du conquérant s'élevait devant le génie du peuple. C'est le caractère du grand mouvement que nous accomplissons : les individualités disparaissent, le peuple grandit !

Nous voudrions conserver à la postérité la fidèle image de ce grand jour fraternel ; cette forêt flotante de baïonnettes que seize heures n'ont pas suffi pour écouler au pas de charge ; ces fleurs, ces pavillons, ces rinceaux au bout des fusils, symboles de paix dans la force ; ces bataillons accourus des villes et des villages les plus éloignés avec une partie de leur population ; ces régiments composés de nos fils et de nos frères, rentrant dans la capitale reconciliés et entrelacés dans les groupes armés ou désarmés du peuple ; ces visages qui ne respirent que la concorde, la confiance, la sérénité de l'ordre et de la liberté ; ces cris, dont pas un seul n'a été un cri de haine ou d'alarme ; cette unanimité d'adhésion à quelques citoyens modestes et laborieux, chargés par les circonstances de veiller au salut de tous ; ce recueillement enfin en entrant aux flambeaux dans les rues de Paris spontanément illuminées, comme pour prolonger plus avant encore dans la nuit ce jour trop court pour laisser contempler l'armée pacifique de la fraternisation ! Conservez du moins cette image dans vos cœurs !

L'Europe et la France le sauront demain : l'Europe pour mesurer l'incommensurable puissance d'une nation qui, dans une seule ville, peut armer trois cent mille hommes en une nuit ! La France, pour se réjouir de l'esprit qui anime l'universalité de sa capitale, et pour dissiper les craintes que les ennemis de la République pourraient répandre contre la raison et contre la perpétuité de la République.

Vous l'avez vu, citoyens ! et la France le verra par vos yeux, après vous !

Quand Paris armé est debout, tout s'abaisse et disparaît devant son attitude. L'ordre est garanti. La sécurité et l'indépendance de la représentation nationale sont assurées. La famille et la propriété sont sacrées. Les industries sont libérées. Le crédit remonte. Le numéraire enfoui par la déflation reparait. Le travail, cette propriété des travailleurs, est créé par le gouvernement, entouré d'institutions protectrices des droits du plus pauvre et du plus faible. La fraternité ne sera pas seulement une cérémonie, elle sera la loi !

La République, impérieuse dans sa force et invariable dans sa marche, continuera la révolution, mais la continuera au profit de tous, elle sera une, comme vous avez été un. Donnez-lui le temps et la force, elle vous rendra la justice entre toutes les classes, l'égalité entre tous les intérêts, l'union entre tous les cœurs, l'influence au dehors, la sécurité au dedans !

COMMERCE DE LA FRANCE.

Le *Moniteur* a publié, le 26 avril, le tableau comparatif des principales marchandises importées et exportées pendant les trois premiers mois de 1848, 1847 et 1846. Le résultat de cette comparaison est loin d'être défavorable.

En 1848, en effet, le commerce général a été, à l'importation, de 26,577 quintaux métriques ; il était, en 1847, de 21,519, et de 18,755 seulement en 1846. De cet ensemble général, nous extrairons les détails suivants, que nous avons pris, à dessein, dans le tableau spécial du mois de mars.

Les marchandises dont l'arrivée a subi, dans ce mois, la diminution la plus forte, sont :

1^o Les céréales (71,678 quintaux métriques en 1848 ; — 610,049 en 1847 ; — 168,670 en 1846). L'explication de cette différence est facile.

2^o Les fils de lin et de chanvre (603 quintaux métriques en 1848 ; — 2,106 en 1847 ; — 6,151 en 1846) ; mais l'on se

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 MAI 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE V.

Suite

53. Mais en vérité, cher lecteur, il n'y a pas parmi ces raisonnements privés qui sont aveuglés par de si noirs préjugés contre le moyen, dont Notre Sauveur a voulu qu'il fût fait usage pour notre instruction et notre sanctification, qu'ils aimeraient mieux rejeter la révélation elle-même que de la recevoir de la bouche de l'Église catholique. Il serait inutile de leur citer les admirables témoignages des Augustins, des Ambroises, des Cyrilles, des Grégoires, des Basiles, des Chrysostômes dans les premiers siècles de l'Église. Ces saints et illustres écrivains attestent de la religion dans leur temps, et quand ils parlent de l'Église leur langage est plus énergique que celui que les catholiques de nos jours sont accoutumés d'entendre sur le même sujet. Mais nos raisonnements privés ne veulent pas des faits, les opinions leur suffisent et surtout leurs propres opinions qu'ils apprécient davantage. Leur opinion a décidé que l'Église est faillible. S'ils pouvaient trouver quelque chose dans les écrivains de la primitive Église qui pourrait corroborer cet avis, ils s'en accommoderaient bien; mais des faits comme ceux que l'on trouve dans les pages de ces auteurs sont fatals à leur position.

Cependant je m'étonne qu'ayant foi au christianisme ils ne voient pas la nécessité d'une autorité infaillible, même au moyen des lumières de la seule raison individuelle, qu'ils ne voient pas le fait de son institution dans les saintes écritures. Que pouvait vouloir dire le Sauveur à ses apôtres lorsqu'il leur dit: "Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature (1)?" Qu'avait-il entendu, lorsqu'il avait dit: "Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé (2)?" Que voulait-il dire ces paroles: "Et je prierai mon père et il vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne se voit point et ne le connaît point; mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et il sera en vous (3)." Que pourrait-il entendre par ces paroles: "mais quand il sera venu cet esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité, car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu et il nous annoncera les choses à venir (4)." Que pouvait-il encore entendre par ces paroles: "toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites; et voilà que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles (5)." Que voulait-il dire par ces paroles: "Que s'il ne vous écoute pas, dites-le à l'Église et, s'il n'écoute pas l'Église même, qu'il soit à vous regardé comme un païen et un publicain (6)." Qu'est-ce que l'Écriture sacrée ou plutôt les apôtres assemblés en concile avaient voulu exprimer lorsqu'ils dirent: "il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point imposer d'autres choses que celles-ci qui sont nécessaires (7)." Et plus loin: "et il (St. Paul) traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les Églises et leur ordonnant de garder les préceptes des apôtres et des prêtres (8)." 54. Je pourrais multiplier les passages de ce genre tirés des pages de l'écrivain inspiré. Mais c'est inutile. Adressez aux raisonnements privés de pareilles questions, c'est les inviter à donner leur opinion, au lieu du sens que je demande. Vous au moins, cher lecteur, qui croyez à l'Écriture sainte, vous comprendrez l'importance du sens véritable de ces différents passages. Avant qu'ils ne fussent écrits, l'Église était en possession de la divine prérogative qu'ils expriment et attestent. Que les expressions eussent été recueillies ou non, elle aurait été également en possession de cette prérogative, c'est-à-dire de l'autorité déléguée (vicariously) d'enseigner infailliblement, universellement, perpétuellement jusqu'à la fin du monde, la doctrine de Jésus-Christ. Elle n'a pas reçu cette prérogative, parce que l'Écriture rapporte une portion au moins des termes par lesquels notre Seigneur l'a exprimée et désignée, mais on les trouve rapportées dans les écritures parce que ces paroles avaient été prononcées et cette délégation faite en ces termes. Mais je le demande à vous qui êtes hors de la communion de l'Église, dans votre opinion (par malheureusement vous n'avez rien autre chose auquel je puisse en appeler) que signifient ces passages? Si vous n'êtes pas satisfaits de votre opinion, demandez celle de vos voisins. Demandez à vos théologiens la signification de ces passages parmi les raisonnements privés, s'ils ne tenent pas à ceux qui enseignent par état (official teachers) la religion chrétienne, la portion nécessaire d'infaillibilité de la part de son divin auteur?

Or si l'Écriture contenait en preuve que notre Seigneur avait donné des instructions pour la propagation et la conservation de sa religion conformément aux modes adoptés par les raisonnements privés, l'Église catholique perdrait toute son autorité à nos yeux. S'il avait dit: "Allez donc, écrivez les Évangiles, les actes des Apôtres, les épîtres et l'Apocalypse, joignez-les aux livres de l'Ancien Testament pour en composer ce que l'on appellera la Bible; inventez l'imprimerie, découvrez les propriétés de la vapeur, employez-les à multiplier les copies de la Bible, distribuez-les parmi les disciples, envoyez-en aux païens, disant à tous et à chacun d'eux de feuilleter les écritures et de juger pour eux-mêmes, et voici que je serai avec la Bible et ceux qui la liront (quel que contradictoire que soient les opinions que ces recherches feront naître dans leurs esprits) à toujours et même jusqu'à la consommation des siècles." Si, dis-je, Jésus-Christ s'était exprimé ainsi et que les écritures eussent rapporté ce fait, moi aussi j'ai travaillé pour mon pauvre intérêt tem-

poral en adhérant au principe des raisonnements privés. Mais aujourd'hui je ne puis oublier une réflexion de notre divin maître: "Que sert à l'homme de gagner tout l'univers s'il vient à perdre son âme." 55. Maintenant, cher lecteur, si ces raisons sont suffisantes pour m'empêcher d'abandonner l'Église, une, sainte, catholique à l'exemple de l'écrivain déchu qui m'adresse des lettres du lieu de son apostasie, ne devraient-elles pas être également bonnes pour vous faire rechercher la communion de l'Église qu'il a abandonnée? votre âme vous est-elle moins chère que la mienne ne l'est à moi-même? Et si, à part mon indignité personnelle, je suis dans la voie de la vie éternelle, dont Jésus-Christ a ouvert l'entrée et dans laquelle il a ordonné à tout le genre humain d'entrer, pourquoi n'êtes-vous pas prêt à y entrer et à y faire le voyage de la vie avec tant de millions réunis dans l'harmonieuse unité et la communion de l'Église de Dieu? Pourquoi continueriez-vous à marcher accompagné de l'erreur et de l'opinion privée hors de sa communion, lorsque dans son sein vous auriez la certitude de la vérité et la promesse de votre Sauveur lui-même, qui, semblable à la colonne de nués durant le jour et à la colonne de feu durant la nuit, d'un côté éclairerait l'obscurité de votre raison naturelle et de l'autre vous mettrait à l'abri des écarts faux et trompeurs de la science humaine qui n'est pas selon Dieu.

M. L. J. PAPINEAU.

M. L. J. Papineau, dont la fécondité égale au moins celle de son fidèle de St. Hyacinthe, vient de livrer au public un troisième manifeste. Dans cette nouvelle production, M. Papineau ne connaît plus de bornes. La manière sévère mais juste, avec laquelle les journaux qui soutiennent le ministère ont accueilli ses attaques aussi peu mesurées qu'elles sont impolitiques et anti-patriotiques, l'a mis hors de lui-même. Il prodigue l'injure à tous ses anciens amis politiques et surtout aux ministres, qu'il traite de "tartufes," de "incapacités et de non-probités politiques," de "poltrons," de "superstitieux," de "bouffons," de "grands égoïstes," de "d'administration incapable et ruineuse." Voilà comment parle M. Louis-Joseph Papineau, cet ancien chef Canadien, qu'on appelait autrefois le patriarche de nos libertés, mais qui aujourd'hui ne saurait mériter que le titre d'ennemi acharné de la paix, du bonheur et de la prospérité de ses compatriotes. A ce titre, nous devons le combattre, et cela sans ménagement et sans lui accorder ni trêve ni repos. Il est le plus dangereux ennemi du peuple; car il se couvre de la peau de l'agneau pour dérober aux regards de ses compatriotes tous ses projets de troubles, de division et de malheurs. Mais nous le démasquerons avec toute la franchise, la sincérité et le patriotisme que doit employer celui qui défend les intérêts de son pays. Il nous fera souvent peine d'avoir à censurer aussi sévèrement un homme qui a si longtemps travaillé au bien-être de notre pays; mais nous nous souviendrons que nous avons un devoir à remplir. Nous nous souviendrons que si d'une part nous flétrissons les actes anti-patriotiques et inconsidérés de M. L. J. Papineau, d'un autre côté, nous défendons les intérêts de notre pays, nous défendons les intérêts de nos six à huit cent mille compatriotes, qui ont déjà eu assez d'années de troubles et de calamités et qui encore en ressentent assez les malheureuses conséquences, pour n'aller pas se mettre de nouveau à la suite d'un homme qui ne désire qu'une chose, son propre avancement. Il demande le rappel de l'union, et pourquoi? Est-ce pour l'obtenir? non, il l'avoue lui-même qu'on ne l'accordera pas. Pourquoi donc le demande-t-il? Pour faire croire au peuple que lui, M. L. J. Papineau, il a en vue les intérêts du pays, et lui seul peut les procurer. C'est chez lui une idée d'ambition, et voilà tout. Il demande ce qu'il avoue ne devoir pas obtenir, et cela pour flatter les passions du peuple, et lui inspirer que lui, M. Papineau, il sait reconnaître les malheurs de son pays, qu'il sait lutter pour les alléger, qu'il ne craint pas de les proclamer, et que, s'il n'en obtient pas la fin, la faute n'en est qu'au ministère du jour et au gouvernement anglais! Comme on le voit, c'est tactique chez M. Papineau; mais c'est une tactique qui ne lui réussira pas.

M. Papineau doit en effet se souvenir que les ambitieux et les ambitieux démesurés ne réussissent quelquefois que par une grande sagesse et une grande profondeur de pensées; ils ne réussissent qu'au milieu d'une société bouleversée et plongée dans le trouble et l'anarchie; ils réussissent enfin au milieu d'une société dont le gouvernement est faible, n'est pas soutenu par le peuple et s'est attiré l'indignation générale par ses actes inconstitutionnels, ses actes déloyaux et anti-nationaux. Mais M. Papineau est-il cet homme? la société canadienne est-elle cette société?

Certainement que M. Papineau ne montre pas à l'heure qu'il est cette sagesse et cette profondeur de pensées qu'on aimerait à lui voir, parce qu'il est toujours désirable qu'un homme de son talent et de sa capacité sache bien employer ce talent et cette capacité. Nous regrettons d'autant plus ce manque chez M. Louis-Joseph Papineau, que cet ancien défenseur de nos droits se retourne aujourd'hui contre son pays et prend à cœur de lui prouver que M. L. J. Papineau ne doit plus compter dans les rangs de ses amis et de ses protecteurs, mais que le peuple canadien doit se bien pénétrer de l'idée de l'avoir pour son adversaire le plus acharné et par-là même le plus criminel. Nous les regrettons encore d'autant plus que l'histoire aura plus tard à enregistrer la vie d'un homme qui si longtemps lutta, au milieu de mille obstacles, pour la défense des droits du pays, et dont les malheurs et l'exil ont fait l'ennemi le plus persévérant, le plus dissimulé, le plus dangereux de ses compatriotes. Mais enfin c'est lui qui le veut; qu'il subisse les conséquences de sa volonté faussée par son jugement et par son manque de sagesse. Puisse la providence protéger en ce moment notre pays, et lui faire passer paisiblement ce temps de crise, ce temps de tentatives de divisions intestines!

Si M. Papineau eût eu de la sagesse, s'il eût eu de la profondeur de pensées, il ne fût pas venu aujourd'hui jouer le rôle qu'il joue. Il ne serait pas venu dire à son pays: "J'ai confiance dans tes ministres libéraux; prête-leur ton appui; ils auront le mien; car il ne faut pas qu'il y ait de division dans les rangs réformistes," et ajouter cinq mois après, lorsqu'ils n'ont pas encore pu faire connaître une seule de leurs mesures et agir le moins du monde "Je les connais mieux aujourd'hui que je ne les connaissais alors; ils ont fait, depuis qu'ils sont au ministère, tout ce qu'il fallait faire pour prouver qu'ils n'ont pas la capacité, ni la probité "politiques que je leur supposais; ce sont des tartufes, ce sont des poltrons, ce sont des superstitieux, ce sont des bouffons, ce sont de grands égoïstes!" Quelle contradiction! et à propos de quoi? Pourquoi ainsi dissimuler pendant cinq mois? Qu'est-ce que le ministère a fait de reprochable depuis ces cinq mois? Nommés, M. Papineau, nommez les mesures désorganisatrices et anti-patriotiques que ce même ministère a mises au jour? Mettez-les, si vous le pouvez, en regard de vos propres actes depuis cinq mois, et dites-nous de

quel côté est le tort; dites-nous de quel côté est la conduite déloyale et désorganisatrice; dites-nous enfin qui de vous ou du ministère travaille pour le bien du pays. Vous seriez capable de répondre que c'est vous qui travaillez au bonheur du peuple. Mais lui, le peuple, lorsqu'il verra et étudiera vos actes; lorsqu'il verra vos sourdes menées, votre conduite suspecte depuis votre retour d'exil jusqu'à la fin de décembre dernier; lorsqu'il lira vos trois manifestes qui se contredisent les uns les autres, et dont les deux derniers ne veulent rien moins que la chute du ministère; et tout cela sans raisons, et pour le seul plaisir [car c'est là le but qui s'y fait voir partout] pour le seul plaisir de contenter votre ambition démesurée, et votre désir de parcourir le pays en dictateur et de le mettre de nouveau dans l'agitation et finalement dans le trouble et l'anarchie; le peuple ne saurait plus croire; et le peuple dira: "Tu nous en imposes, tu nous trompes, tu nous trahis; tu ne consultes que ton intérêt; tu payes l'importance la paix, la prospérité et le bonheur de ton pays; tu ne veux que relever sur les ruines de nos habitations et au prix de notre sang. Mais non; nous le connaissons à jourd'hui. Tu nous menaceras de nouveau dans les plaines de St. Denis, tu nous exciteras de nouveau au combat, et avant même que le canon se serait fait entendre, tu nous quitterais encore une fois, pour t'en aller chercher refuge sur un sol étranger et passer huit années sur la terre de la belle France dans la paix et l'abondance, tandis que nous nous paierons encore, de notre liberté et de notre vie, les quelques instants que nous aurions consacrés aux luttes que tu nous aurais prêchées. Mais non; nous sommes désillusionnés. Nous nous imaginions que tu voulais notre bonheur, nous nous imaginions que tu voulais le bien-être de ton pays. Mais aujourd'hui plus d'illusions, plus d'aveuglement. Nous l'avons reconnu; tu as beau te revêtir de la peau de l'agneau, tu as beau te cacher la figure sous le masque du patriotisme le plus ardent, tu ne nous trompes plus. Tu n'es qu'un ambitieux; c'est ton orgueil, que tu veux satisfaire; mais Dieu merci! tu ne nous trouveras plus pour être tes dupes."

Voilà, M. Papineau, ce que le peuple vous dit; il vous parle franchement, il vous parle sévèrement; mais peut-il maintenant en agir autrement? Il se souvient du passé, il se souvient que vous lui parliez en 1836 et 1837 comme vous voulez le faire aujourd'hui. Vous lui disiez que vous réclamiez constitutionnellement ses droits; mais il se rappelle bien que vous avez fini par le mener dans les camps; et lorsqu'il a fallu agir, lorsqu'il a fallu se montrer, lorsqu'il a fallu déployer son courage et trouver un chef pour commander, le peuple vous a cherché en vain; vous n'étiez plus sur le sol canadien! Comment donc aujourd'hui voulez-vous que le peuple se mette à votre suite et ait la moindre confiance en vous? Tout ce qui ne vient pas de vous, vous le dites mauvais; et pourtant que proposez-vous? Vous proposez de détruire tout ce qui existe; vous voulez renverser l'ordre de choses actuel; vous voulez plonger le pays dans une agitation dont vous ne pouvez lui indiquer la fin, et tout cela pour dire que vous proclamez un droit! Mais ne vaut-il pas mieux ajourner la réclamation d'un droit, lorsque, par cette réclamation immédiate, on isole son pays du reste du monde, on le rend étranger à toutes les mesures de progrès et d'avancement, et qu'en retour on ne lui donne que l'agitation et le trouble? Oh! oui; en voilà assez pour convaincre le peuple que ce que vous proposez en ce moment n'est autre chose que sa rétrogradation, sa nullification et peut-être son anéantissement. Le peuple préfère des hommes qui lui disent: "Ton droit, nous l'avons toujours reconnu et le reconnaissons encore. Mais nous voulons d'abord l'obtenir tout ce que nous sommes certains de te procurer; nous voulons que sous le rapport commercial, industriel, manufacturier, agricole, etc., tu ne demeures pas plus longtemps l'inférieur de tes voisins; nous voulons, s'il est possible, te rendre leur supérieur. Alors nous pourrions réclamer pour toi la reconnaissance entière de tes droits, et durant cette réclamation tu pourrais toujours prospérer et augmenter tes ressources de toutes sortes." Mais vous, M. Papineau, vous ne comprenez pas ce langage; c'est selon vous celui des traités et des ennemis de votre pays. Mais vous vous trompez; il n'y a pas de trahison dans ce langage. La seule chose qui le distingue du votre, c'est qu'il conseille et propose des choses pratiques et que le votre ne s'en tient qu'aux théories. Voilà la seule différence entre vous et les ministres du jour; vous êtes un homme de théories, les ministres sont des hommes pratiques.

M. Papineau, dans le même manifeste, dit en terminant: "Si aucun des ministres, sous son nom propre, veut avancer l'heure de la discussion, sur-tout on en aucune des propositions, que j'ai énoncées dans cet écrit, et qui seront discutées en parlement, SI J'Y SUIS, soit que cela leur plaise ou ne leur plaise pas, je me tiens obligé en honneur de suivre cette discussion, sur le même ton et la même courtoisie qu'il y mettra."

En vérité, M. Papineau se méprend étrangement, s'il est sérieux en faisant cette proposition. Les ministres n'ont pas à descendre dans l'arène du journalisme, car ce n'est pas le théâtre sur lequel ils doivent paraître. Dans tous les cas, s'ils étaient pour y descendre, ils y regarderaient à deux fois, avant d'engager une lutte, corps à corps, avec un homme qui ne trouve pas de meilleurs arguments contre eux, que de se servir des épithètes de "poltrons" et de "bouffons," et qui malgré cela leur parle encore de courtoisie!

M. Papineau, dans son dernier manifeste, dit que les *Mélanges Religieux* sont "subventionnés à même les fonds publics, secrets ou inaperçus dans le chaos de la banqueroute."

Nous devons rectifier ici les faits, et dire à M. Papineau que tel ne fut jamais et tel n'est pas encore le cas. Les *Mélanges Religieux* se soutiennent par eux-mêmes, et par le seul moyen de leurs abonnements et de leurs annonces.

M. Papineau aurait dû de plus remarquer une chose; c'est que, si les *Mélanges* étaient protégés par le gouvernement, ils l'étaient d'une manière fort curieuse; car depuis que le ministère libéral est au pouvoir, notre journal n'a pas eu à insérer dans ses colonnes une seule annonce du gouvernement!

Après une dénégation aussi complète de notre part, M. Papineau ne peut se dispenser de prouver son assertion, à moins de se voir accusé de faire des avances sans fondement.

Nous accusons réception du rapport des Commissaires des travaux publics pour l'année 1847, et offrons à ce sujet nos remerciements à qui de droit.

rappelée sans doute la faveur qui a été accordée depuis quel- que temps à la culture de ces matières premières en France. Cette faveur motivera aussi la décroissance qui existe dans l'arrivée des étoiles, laquelle, de 3,017 quintaux métriques en 1846, est tombée, en 1847, à 2,391, et n'est plus que de 519 en 1848.

Soit enfin le zinc (5,580 quintaux métriques en 1848; — 10,132 en 1847; — 11,490 en 1841). Résultat dont les causes sont plus difficiles à signaler. En revanche, l'arrivée des cuivres a considérablement augmenté. Elle est, en 1848, de 8,495 quintaux métriques; elle n'était que de 5,076 en 1847 et de 2,618 en 1846.

Pour la houille, cette année a été inférieure, il est vrai, à 1847, mais supérieure à 1846 (1,642,503 en 1848; — 2,087,053 en 1847; — 1,458,062 en 1846), et ce qui est important à signaler, le mouvement de l'Angleterre est supérieur à ce qu'il a précédemment été.

Quant à la fonte, elle a subi une diminution, comparativement à 1847. Son importation est tombée, de 101,769 quintaux métriques, à 73,242; mais, en 1846, elle n'était que de 54,326, et ces différences ne portent avec elles qu'une signification à l'avantage de l'exercice courant.

L'importation elle-même cette année des résultats satisfaisants. Malheureusement, l'exportation n'a pas suivi, pour sa part, la même progression; d'après les états comparatifs que nous avons sous les yeux, presque toutes les marchandises françaises ou étrangères exportées ont subi des diminutions, qui ne sont pourtant pas très considérables. Ces diminutions portent surtout sur les vins de liqueur, les mécaniques, les sels, les objets de modes, les verres et cristaux.

Si on examine les faits spéciaux au mois de mars, le plus affecté évidemment des trois mois, on voit que la sortie de nos vins n'a perdu que 9,062 hectolitres sur près de 130,000 et que celle des eaux-de-vie s'est élevée de 21,657 hectolitres à 24,654. On trouve de même quelques accroissements sur les céréales, la garance, le sel, les soies crues, les cotonnades imprimées et les draps. Mais les modes, les machines, les cuirs ouvrés (sauf la ganterie), les tissus de coton et de soie, et les tissus légers de laine, présentent d'assez fortes diminutions. Nos entrepôts, par suite de l'affaiblissement de la consommation, offrent de très forts approvisionnements, notamment en coton, sucre colonial, café, graine de lin, fonte, etc.

A la suite des états commerciaux dont nous venons de parler, le *Moniteur* publie l'état comparatif du mouvement de la navigation de la France avec l'étranger, les colonies, et la grande pêche, pour le premier trimestre des années 1848 et 1847.

Le mouvement de la navigation a baissé en 1848. On devait le prévoir. La différence a été, au préjudice de cette année, de 824 navires, jaugeant 103,079 tonneaux, à l'entrée, et, à la sortie de 211 bâtiments, dont le tonnage s'élevait à 20,224 tonneaux.

SALUTATION A MARIE.

- Honneur, trois fois salut, auguste et sainte reine, Beauté des immortels, Vous êtes de mon cœur, au ciel, la souveraine, Refuge des mortels.
Honneur, trois fois salut, ô Mère de la vie! Doux espoir des pêcheurs, Daignez être pour nous, pure et sainte Marie, La force de nos cœurs.
Honneur, trois fois salut, ô Vierge immaculée, Astre brillant du jour! Ah! daignez m'embraser du feu qui anime Amour du bel amour.
Honneur, trois fois salut, vous à qui la puissance Dans l'ciel fut donnée, Régniez sur notre cœur, protégez notre enfance, Je veux vous seule aimer.
Honneur, trois fois salut, ô vous dont la victoire Accompagne en tout lieu, Des anges et des saints vous élèvez la gloire En la cité de Dieu.
Honneur, trois fois salut, étoile tutélaire, Guide du navigateur, Sur cette mer du monde, ah! m'avez-vous, ma mère, Eloignez le danger.
Honneur, trois fois salut, ô vous dont la demeure Réjouit l'Esprit Saint, Obtenez-moi du ciel la grâce qu'à cette heure Je sois de Dieu l'oint.
Honneur, trois fois salut, sainte Arche d'Alliance, Étoile du matin; Trône de l'Esprit Saint, espoir, l'espérance Aussi de l'orphelin.
Honneur, trois fois salut, temple de la sagesse, Modèle des vertus, Secourez vos enfants, protégez leur jeunesse Du bonheur des élus.
Honneur, trois fois salut, ô miroir de justice, Vase d'élection, Et rampart des chrétiens; à nous, soyez propice, O Reine de Sion!
Honneur, trois fois salut, âtre, brillante aurore, Des prophètes l'espoir. Par qui devrait venir le grand Dieu que j'adore Et que je crois, sans voir.
Honneur, trois fois salut, ô mère bienfaisante, La force du martyr; Soyez à nos combats, Vierge toute-puissante, Venez nous secourir.
Honneur, trois fois salut, ô vous dont la naissance A fait cesser nos pleurs, Vierge, pure, immaculée, amour et confiance Pour vous soit dans nos cœurs.
Honneur, salut et gloire, à mon aimable mère Et bénédiction; Publiez ses vertus; au ciel comme en la terre Béni soit son Saint Nom.

C. L. B.

UN COIN DU MONDE.—Un journal de Tarn-et-Garonne assure qu'il existe dans un coin ignoré de ce département une petite ville sur laquelle la révolution dernière a passé sans y toucher. La république n'y a pas encore été proclamée. Maire, adjoints, conseillers municipaux, garde-champêtre, etc., tout est resté en place. On ne s'y préoccupe pas plus d'élections à faire pour l'assemblée constituante, de garde nationale à organiser, qu'on ne le faisait il y a deux mois. La petite ville en question est Saint-Antoine.

[1] Marc. ch. 16. V. 15. [2] Luc. ch. 10. V. 16. [3] Jean. ch. 14. V. 16, 17 et 18. [4] Jean. ch. 16. V. 13. N. B. Le traducteur a eu devoir prendre pour les différents textes l'excellente traduction du Nouveau Testament imprimée à Québec en 1846 chez J. B. Fréchette, père, avec l'approbation de Monseigneur l'archevêque de Québec. [5] Mathieu. ch. 28 V. 18, 19, 20. [6] Mathieu. ch. 18 V. 17. [7] Actes des Apôtres, ch. 15 V. 28. [8] do do do V. 41.

Nous venions de lire l'article du Pilot, au sujet de l'Union des Canadas, et nous allions y répondre lorsque nous avons reçu la Minerve d'hier soir, qui contient elle-même un article à ce sujet. Cet article nous le reproduisons plus bas, et nous en donnons dans tout son contenu :

L'UNION.

Dans notre article de ce jour en réponse au dernier manifeste de M. Papineau, nous avons protesté contre un article du Pilot au sujet de l'Union des deux Canadas et de la représentation provinciale. Nous devons appeler particulièrement l'attention de nos lecteurs à ce sujet, et dire au nom du peuple que l'écrivain du Pilot est fondé sur l'injustice; que le Bas-Canada n'a ni désiré, ni demandé l'Union, qu'il s'y est au contraire opposé; que, par suite des circonstances, il a résolu loyalement de la faire fonctionner, d'en retirer tous les avantages pratiques qui peuvent en découler et de la faire servir elle-même à réparer les maux dont elle a été l'origine. car souvent une mesure faite dans un but odieux trompe sous bien des rapports l'attente de ses auteurs. Mais le peuple canadien n'a pas changé d'opinion sur la manière dont cette Union lui a été imposée, ni sur les injustices qui l'ont accompagnée.

On ne doit pas dire qu'elle ait été faite dans l'intérêt du Bas-Canada, ni des Canadiens-français. En particulier, quant à l'inégalité préméditée dans la représentation en parlement pour l'une et l'autre province, aucune circonstance n'a pu la justifier, et c'est un acte illibéral envers le Bas-Canada, pour un journal ami de la cause réformatrice, d'essayer de la faire en principe aujourd'hui. Nous n'avons pas d'objection à ce que notre confrère discute, dans le sens qui lui conviendra, l'opportunité ou l'inopportunité de telle ou telle mesure, sous les circonstances du moment, ni même qu'il argue au point de vue du Haut-Canada sur les résultats pratiques de cette Union tels qu'il les voit. Mais qu'il ne proclame pas l'inégalité de droits comme quelque chose qui de soi puisse être justifié. Nous n'attribuons cet article au surplus, ainsi que nous l'avons dit, qu'à un peu d'expérience d'un éditeur d'ailleurs bien intentionné. Mais afin qu'on ne se méprenne pas sur nos opinions, nous devons à notre confrère même de rendre cette réclamation aussi claire et aussi explicite que possible, et nous sommes sûr qu'elle sera approuvée, non seulement par ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, mais par les hommes libéraux de l'une et l'autre provinces.

M. Papineau, qui a trouvé moyen, dans son écrit, de censurer tout le monde excepté lui-même, dit encore en faisant connaître son opinion de M. Viger, lorsque lui, M. Papineau, était à Paris: "Je l'isais, dit-il, M. Viger est resté négatif, il trahit l'intérêt catholique pour l'intérêt de ses alliés protestants; je disais, mensonges irréligieux des "Melanges de cet évêché dont M. Viger est un des fondateurs et bienfaiteurs."

Nous ne revierdrons pas sur le passé politique de M. Viger, ce serait inutile à l'heure qu'il est. Nous nous contenterons de remarquer que M. Papineau vint toujours et qu'il vante encore l'indépendance des opinions, et pourtant il nous reproche notre indépendance vis-à-vis de M. Viger. Ce monsieur, comme on le sait et comme tout le clergé et l'évêché en particulier l'ont reconnu et le reconnaissent tous les jours, ce monsieur a été fort libéral lorsqu'il s'est agi de fonder l'évêché de Montréal. Mais M. Viger entendait-il par là fermer la bouche à l'éditeur de ce journal et le forcer à le louer quand même? Nous ne le croyons pas; M. Viger ne doit jamais avoir eu cette intention. D'ailleurs il nous semble que M. Papineau, loin de nous blâmer, devrait trouver bon que nous agissions comme nous le faisons. Nous montrons par là que, tout en reconnaissant, chaque fois que nous en avons l'occasion, la libéralité de M. Viger, nous ne nous vendons jamais pour une poignée d'or! En parlant aussi indépendamment que nous le faisons, nous montrons encore que, lors même que nous reviendrions de l'exil, et que nous trouverions au pouvoir quelques-uns de nos parents qui trahiraient notre pays, nous ne consentirions jamais à nous faire pendant des mois et des mois, quand ce serait même pour recevoir la jolie somme de £4500!

On nous informe que le comité de l'association des établissements canadiens des townships se propose, ainsi que Mgr de Montréal, de faire sortir cette semaine une circulaire, faisant connaître les progrès de l'association. Nous sommes bien aise d'apprendre cette nouvelle; car cela nous annonce un progrès quelconque, et c'est ce progrès que le public désire connaître. Pour notre part, nous nous sommes adressés deux fois à un des secrétaires de l'association; la première fois, nous avons reçu une réponse qui allait à dire qu'on ne pouvait rien dire pour le moment, pour la raison qu'on n'avait rien à dire; la seconde fois, on a gardé un silence profond, qui sans doute signifie encore qu'on n'a rien à dire. Nous espérons cependant que nous nous trompons et que l'association avance. Si nous ne nous trompons pas, alors c'est une raison de plus, pour tous les citoyens qui s'intéressent à la colonisation, de redoubler de zèle et de travailler à la réussite de cette entreprise qui promet tant pour l'avenir religieux, agricole et manufacturier du pays.

Ce qui précède était écrit, quand nous avons reçu, par l'obligeance d'un de nos amis auquel nous offrons nos remerciements, communication par avance de la circulaire de l'association. Nous n'avons que le temps de la parcourir. Nous voyons que le comité ne peut obtenir du gouvernement de réponse immédiate, au sujet des terres à concéder et des conditions de concession, etc; en sorte que, pour la première année, l'association ne pourra recommander que des personnes qui produiront un certificat de bonnes mœurs, de capacité et de moyens suffisants pour vivre dans un nouvel établissement. Nous n'avons ni le loisir ni l'espace suffisants pour en dire d'avantage aujourd'hui. Mais nous y reviendrons prochainement.

L'Encyclopédiste de 18 ans répond à M. Papineau que lui, M. Papineau, est dans l'erreur. L'Encyclopédiste est entré dans la carrière du journalisme, non pas à 18 ans, mais à l'âge auquel M. Papineau est entré en Parlement. L'Encyclopédiste laisse M. Papineau croire qu'il (l'Encyclopédiste) s'est lancé trop vite dans sa nouvelle carrière; mais il ajoute qu'il espère que, si jamais il parvient à l'âge auquel M. Papineau, on ne pourra pas lui reprocher, à lui, de demeurer dans la vie publique trop longtemps pour le bonheur de son pays!

M. le Dr. Neilson vient de faire paraître dans la Minerve une adresse à ses électeurs de St. Aimé, St. Barnabé et St. Jules. Nous reproduisons cette adresse dans une prochaine feuille.

On se souvient que le Canadien de Québec avait promis de reproduire en entier le discours que M. Papineau avait prononcé à l'Assemblée du marché St. Paul à Québec. Aujourd'hui, notre confrère se ravise; il nous dit que "l'insuffisance des notes prises ne lui en permet pas la publication." Nous prenons note de cet aveu; cela prouve que M. Papineau n'aime point à mettre en regard ce qu'il a dit à Québec et ce qu'il dit actuellement à Montréal; c'eût été pourtant une comparaison bien curieuse.

Nous avons reçu la 5e livraison du Répertoire National publié par M. J. Huston. Cette livraison contient la suite de l'analyse du paradis perdu de Milton, puis quelques pièces de vers par l'hon. D. B. Viger, l'hon. A. N. Morin et l'hon. D. Mondelet; vient ensuite un morceau en vers intitulé "Les boucheries" et finalement une histoire en prose dont le titre est "L'Iroquoise." Ces morceaux de littérature vont jusqu'à l'année 1827 inclusivement.—On s'abonne chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

Nous accusons encore réception du rapport du surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1846-7, et offrons aussi à ce sujet nos remerciements à qui de droit. Ce rapport est un pamphlet de 176 pages in 12; nous le mettrons plus tard à contribution.

Comme on le verra aux annonces, M. Boivin a maintenant transporté son magasin dans la rue Notre-Dame. Nous avons visité son nouveau magasin; il est d'une grande élégance et pourvu déjà d'un grand assortiment de joailleries.—Voir l'annonce.

MM. les entrés et commissaires d'écoles voudront bien faire attention à l'annonce d'un instituteur, qui se trouve dans une de nos colonnes d'annonces!—Voir l'annonce.

La correspondance de St. Césaire est reçue trop tard pour aujourd'hui.

Voir la dernière page.

FAITS DIVERS

ELECTION DE QUÉBEC.—Les journaux de Québec nous apprennent qu'il y a maintenant 6 candidats sur les rangs; ce sont MM. Ross, Légaré, Glackmeyer, Méliot, Maguire et Deam. Nous espérons que les amis et les soutiens du ministère à Québec vont user de toute leur énergie et de tous leurs efforts pour empêcher la lutte de s'engager ainsi; comme nous l'avons déjà dit, s'il doit y avoir lutte, que ce soit entre un libéral et un tory et non pas entre deux amis du ministère.

O'CONNELL.—Hier matin il a été chanté à l'Eglise de St. Patrice de Québec un service solennel pour le repos de l'âme de Daniel O'Connell. C'est Mgr de Sidymé qui a dû officier, et c'est M. Kerrigan qui a prêché.

LEVEE.—Le levée qui s'est tenu avant hier à l'Hôtel du Gouvernement n'a pas été aussi brillant que de coutume, vu le mauvais temps qu'il a fait tout le jour. Seulement 230 personnes ont visité l'Hôtel en cette occasion. Parmi ces personnes on remarquait NN. SS. de Montréal et de Martyropolis ainsi que plusieurs prêtres de l'évêché.

TREMBLEMENT DE TERRE.—On nous apprend que mardi on a ressenti dans l'île une secousse de tremblement de terre; elle a été fort légère.

HORTICULTURE.—L'exhibition de la société d'horticulture a eu lieu avant-hier; elle n'était pas aussi considérable que de coutume, vu le mauvais temps de la journée. Nous y avons remarqué des patates fort-grosses, ainsi que des raves, et des concombres et des pieds de rhubarbe.

ORÉGON.—Nous apprenons les plus tristes nouvelles de l'Orégon. La guerre est déclarée entre les sauvages et les blancs. Dans le mois de janvier, il y a eu quatre batailles dans trois desquelles les blancs ont remporté la victoire. Cinq cents blancs ont combattu toute une journée contre 2000 Sauvages, qui finalement ont été vaincus et dispersés. M. White, Missionnaire Presbytérien et 20 autres blancs ont été tués dans la vallée de Wallak Wallak.—Les blancs de l'Orégon font demander du secours au gouvernement de Washington.

CUIVRE.—Au canal, il se trouve actuellement une vapeur qui décharge du minerai de cuivre provenant des mines de Bruce, H. C.

OPPOSITION.—L'opposition vient de recommencer, entre les bateaux à vapeur de Québec et Montréal. Le public peut donc s'attendre à voyager commodément et à bon marché.

STEAMER.—Le vapeur Québec a eu des avaries en partant de Québec avant-hier; il a dû rentrer de nouveau dans le port.

NOUVELLE EGLISE.—Un correspondant de Québec nous apprend que la pierre angulaire de la nouvelle et belle église de Faubourg St. Jean sera posée dimanche prochain; les différentes sociétés catholiques de la ville doivent sortir à cette occasion et former partie de la procession.

FAUX-MONNAIERS.—La Gazette de Sherbrooke dit qu'un nommé Curtis, de Stanstead, vient d'être arrêté sous accusation de fabriquer de fausse monnaie.

ABJURATION.—M. James Johnson de Mullinahone vient d'abjurer le protestantisme. Le Journal de Kilkenny dit que M. Johnson est un homme âgé et qui a toujours été fort attaché au protestantisme.

PÈLERINAGE.—Mardi dernier, tout le clergé catholique de Montréal et celui d'un grand nombre de paroisses environnantes ont fait le pèlerinage de Bon-Secours. Il était vraiment beau et touchant le spectacle de ces prêtres, récitant le rosaire, et faisant les premiers ce pèlerinage qu'un si grand nombre d'habitants de cette ville font tous les jours! C'était quelque chose de vraiment imposant et qui montre assez que nos pasteurs ne se contentent pas de recommander certaines pratiques, mais qu'eux-mêmes s'en servent et agissent comme le plus humble d'entre leurs ouailles!

TEMPÉRANCE.—Lundi dernier NN. SS. les évêques de Montréal, de Kingston et de Martyropolis ainsi que plusieurs membres du clergé sont allés faire visite à S. E. le gouverneur général. Ils ont profité de la circonstance pour représenter à S. E. combien il serait important, pour la ville de Montréal ainsi que pour la campagne, que le nombre des licences d'aubergistes fût considérablement diminué. Nous apprenons avec satisfaction, que Son Excellence s'est montrée désireuse de contribuer à faire régner de plus en plus la tempérance parmi nous, et qu'elle a promis de travailler ac-

tivement à procurer cette diminution des auberges. Nous applaudissons de tout notre cœur à cette démarche du clergé et à cette détermination de lord Elgin. Elles prouvent d'une part que le clergé continue à comprendre sa mission et qu'il veut contribuer de toutes ses forces à l'amélioration morale du peuple; elle prouve de l'autre qu'en Canada le représentant de la souveraineté ne veut être étranger à aucun acte tendant à procurer au peuple une somme de bonheur plus considérable, et qu'il suffit de lui indiquer un mal pour qu'il contribue à l'alléger.

VAISSEAUX.—Le Great-Britain et l'Albion ont quitté mardi le port de Montréal pour se rendre le premier à Londres et le second à Clyde.

PÈRE MATHIEU.—Les dernières nouvelles d'Europe annoncent que le rév. Père Mathieu est actuellement en route pour l'Amérique.

Des lettres privées de Rome annoncent que le souverain Pontife dans sa dernière entrevue avec le général des Jésuites, le vénérable Roothan, versa d'abondantes larmes en lui apprenant la nécessité de son départ, et lui dit que, lui-même, il n'avait plus aucun droit à rester à Rome, puisqu'on en expulsait les défenseurs les plus courageux de la religion.

Il paraît que l'œuvre des bons livres fait beaucoup de progrès en Amérique et qu'elle y occasionne un grand nombre de conversions, surtout dans l'archidiocèse de Baltimore.

EGLISE DANS LE WISCONSIN.—La partie Sud-Ouest de Wisconsin est maintenant aussi bien pourvue d'églises et d'écoles qu'aucun autre endroit de l'Union. Les voyageurs depuis la ville de Shullburg jusqu'à la belle levée de Sinsinawa, distance de dix-neuf miles seulement, trouvent sur leur chemin cinq églises: c'est-à-dire, celle de St. Mathieu, de cette place, celle de St. Augustin de New-Diggins, celle de St. Patrick de Benton, de St. François de Hazel-Green, et de St. Dominique de la levée. Ces édifices sont commodes et finis d'après le meilleur goût, et à une telle distance les uns des autres, qu'aucune famille n'a plus de trois milles pour se rendre à une église, où elle peut assister aux offices divins qui s'y célèbrent tous les dimanches et jours de fêtes.

Nos amis catholiques de l'est ne doivent point craindre d'émigrer en cette partie du Wisconsin, puisqu'ils y trouveront des églises, des écoles, et même un collège, bâti sur un des sites les plus sains et les plus pittoresques du Nord-Ouest, et qui en toute probabilité est destiné à devenir un des plus beaux établissements catholiques de cet état, vu surtout qu'il a été incorporé avec d'amples privilèges par la dernière session de la législature.

La Gazette de Rome publie dans sa partie officielle une note qui nous semble se rapporter à la proclamation du général Durando, que la plupart des journaux ont reproduite. Cet "acte" est ainsi conçu: "Un ordre du jour adressé aux soldats, et daté de Bologne le 5 avril, exprime des idées et des sentiments comme s'ils étaient émanés de la bouche de Sa Sainteté. Le Pape, quand il veut manifester ses sentiments, parle lui-même, et jamais par la bouche d'un autre balerne."

Le même journal annonce la nomination de Son Em. le cardinal Vizzardelli au ministère de l'instruction publique, vacant par la démission de Son Em. le cardinal Mezzo fanti.

M. Mitchell a dressé à John Russell une lettre qui se termine ainsi:

"Je sais bien que nous devons pas compter, de la part du gouvernement anglais, sur un aussi loyal jury que celui devant lequel comparait le noble martyr anglais lord William Russell. Mais peu nous importe le jury venant ou venant devant lequel nous comparaitrons, peu nous importe même que l'affaire se décide par des jurés ou de la manière (si l'on veut en essayer), on nous trouvera toujours à notre poste. La partie est commencée; l'Irlande vient aujourd'hui l'empire anglais par la gorge; si elle le lâche avant de l'avoir étranglé, elle pourra être une province soumise et affamée à tout jamais. Amen.—Je demeure, milord, JOHN MITCHELL.

—On lit dans la Patria de Florence, du 13:

"Les Autrichiens entrés dans la ligne de Mincio ont repris courage et ils combattent avec fureur. Il ne faut pas se faire illusion la guerre commencée sera longue, féroce. Ainsi c'est bien entendu, et que personne ne s'y trompe, c'est ici Grecs contre les Turcs."

ETATS PONTIFICAUX.—M. Palamède de Forbin-Janson chargé d'affaires de la République française, a été reçu mardi en audience particulière par son Em. le secrétaire d'état auquel il a présenté les lettres qui l'accréditent auprès de la cour pontificale.

M. Louis de Baulcourt, secrétaire général de la société de Saint-Vincent-de-Paul et gérant de la compagnie d'Afrique et d'Orient, a reçu en audience particulière, de la main du souverain Pontife, l'ordre de saint Pie, en récompense des services qu'il n'a cessé de rendre à la religion.

La Gazette de Rome annonce dans sa partie officielle le départ de Mgr Corboli-Bussi, chargé d'une mission pour la haute Italie.

L'armée lombarde-piémontaise, établie le long du Mincio, sur les deux rives, paraît devoir rester quelques jours encore dans ses positions avant d'entreprendre l'attaque de Vérone et des lignes de l'Adige, que le maréchal Radetzky occupe avec 50, à 55,000 hommes. On attend que le corps des troupes pontificales, aux ordres du général Durando, puisse entrer en ligne sur le bas Adige, vers Legnano. Ce général, n'ayant pas encore été rejoint par toutes les troupes qui doivent composer son corps d'armée, et ayant dû organiser les bataillons de volontaires des Etats romains, ne sera en mesure de passer le Pô que le 20 ou 21 avril. Il aura alors 15,000 hommes de troupes de ligne, dont 10,000 Romains et 5,000 Toscans, et 5 à 6,000 volontaires. Quatre bataillons de ces derniers ont déjà été organisés et placés sous le commandement du colonel Ferrari, qui a passé le Pô, et doit être maintenant à Rovigo.

UN INCIDENT.—L'entrée à Paris du 61e régiment de ligne a été marquée par un incident assez curieux. Des groupes assez nombreux paraissent s'opposer à ce que les troupes franchissent la barrière. Quelques ouvriers firent mine d'entourer le colonel. "Citoyens, dit celui-ci avec beaucoup de sang-froid, est-ce que le gouvernement provisoire est renversé?—Non, certes!—Elle bien! alors, laissez-moi donc passer; voilà ses ordres." La foule ouvrit ses rangs à la troupe, et cria: "Vive le colonel!"

UNE TRANSCUSSION.—Le chant des Gifondins, Mourir pour la patrie, etc., qui retentit dans les rues de Paris, est aujourd'hui traduit par les gamins de la manière suivante: Nourris par la patrie, C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

—AUTRES TEMPS, AUTRES SUISSE.—En 1819, un Suisse chargé de porter une lettre au rédacteur du Drapeau blanc s'adressa en ces termes au portier de la maison qu'habitait cet écrivain:

—Monsieur, enseigner à moi la Martinfil, crapaud blanc, de tracteur.

—Montez, répondit le concierge en se pâmant de rire; jô sais ce que vous voulez dire: il est chez lui.

Cette anecdote est un exemple de l'inconvénient qu'il y a d'employer des Suisses pour les commissions délicates:—Bientôt, tous les enfants du quartier, ayant appris cette particularité, ne purent plus voir M. Martinville sortir de chez lui, ou y entrer, sans crier tous ensemble:

—Eh! Voilà la Martinfil, crapaud blanc! détracteur.

Quelque chose de fort analogue se passe dans la rue Montmartre et sur les boulevards depuis quelques jours. Au nombre des crieurs qui colportent la Presse, et fatiguent à toute seconde l'oreille des passants, on remarque quatre à cinq enfants de l'Helvétie, qui crient à tue-tête:

—La Braise! Temandez la Braise, chourнал de Monsieur Chirardin, temandez la Braise!

—Les domestiques sont indignés; ils veulent aller, bandière en tête, au Gouvernement provisoire, pour faire une protestation, parce qu'ils sont placés, dans la taxe des objets de luxe, après les voitures et les chiens.—A coup sûr, il y a bien de quoi se fâcher.

—Un petit jeune homme, à peine émancipé du collège; surveillait d'un œil inquiet les opérations d'un dépouillement de scrutin pour l'élection des sergents.

Or, son nom sortait tous les quarts d'heure.

—Allons, fit-il avec un soupir, je suis dégoûté! Mais bah! je serai nommé caporal; il n'y en a que 3 inscrits, et comme on en demande 30...

—Il ne faut qu'un zéro de plus... vous êtes sûr d'être nommé.

PENSÉE D'UN CHAUVV.—Je comprends le communisme appliqué au système capillaire; les cheveux devraient être répartis par tête.

—On parle d'une fort belle lettre qui aurait été assez récemment écrite aux membres du gouvernement provisoire par MM. de Joinville et d'Aumale. Dans cette lettre, dit-on ces jeunes gens rappellent que dans leur profession de marin et de soldat, ils tiennent toujours leurs épées au service de la France.

MARIAGE.

En cette ville, mercredi, le 24 du courant, par Messrs Fay, Pierre Hudon, etc., marchand, à Dlle. Marie-Flore Pauchaud, fille du Capt. A. Pauchaud, tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

A l'Hôpital-Général, le 21 du courant, à l'âge de 22 ans Sœur St. Jean-Baptiste (Anélie Henriette) fille de Jas. Prendergast, écuier, du département de la Douane.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc. Montréal, 26 mai 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une ÉCOLE-NOYELLE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le DISTRICT de MONTRÉAL, des TROIS-RIVIÈRES ou de QUÉBEC.

Dans une ÉCOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général.

Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messieurs ARLAND, prêtre et curé de St. Clément de Beauharnais.

À VENDRE.

À VENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue d'Angoulême, de 40 pieds de front sur 54 de profondeur, mesuré français, avec une MAISON à deux étages des us constructifs.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Minerve, ou sur les lieux au propriétaire Soussignan.

Montréal, 11 mai 1848.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Maille Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

À VENDRE.

LE MANUEL DU PÈLERIN DE N.-D. DE-BOJ... L'ÉCOLE, orné de 2 gravures en taille-douce, et d'une couverture lithographiée, à \$2 la douzaine. Chez FABRE et Cie, et chez CHAPELLEAU et LAMOTHE.

À VENDRE.

À VENDRE le VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARLES GOUZÉ. Village St. Paul, 20 mars 1848.

FAITS DIVERS.

—La Gazette de Prusse publie une série de documents importants. C'est d'abord un arrêté qui, pour remédier à la crise financière, crée un papier-monnaie spécial, dont la garantie reposera sur des dépôts de marchandises effectués par les industriels.

La Gazette publie ensuite un arrêté royal qui accepte la démission offerte par le ministre d'Etat de Roher, de ses fonctions de président de l'administration centrale de la dette publique, de président de la société maritime et de la Banque de Prusse, et nomme à ces dernières fonctions M. de Lambrecht, actuellement président de la direction supérieure de la banque.

Un autre arrêté dissout la consistoire supérieur évangélique créé au mois de janvier dernier.

La Gazette de Prusse annonce en même temps que les universités vont être délivrées des réglemens rétrogradés et oppressifs qui les régissaient. Ces universités vont être consultées sur un réglemant tout à fait libéral.

UN ACTE.—On écrit de Mirepoix, le 2 avril 1848: "Pendant la nuit du 30 mars dernier, la maison de l'ouvrier le plus honnête de Mirepoix (Basses-Pyrénées), a été certée par la gendarmerie, et, au point du jour, cet homme paisible et généralement estimé était entre les mains de la justice. Qu'a-t-il donc fait? Quel crime a-t-il commis?"

"Au nom de la fraternité, le maire de la commune, ancien républicain de 93, avait adressé contre lui, à l'accusateur public, une plainte chargée d'impostures. "Convaincu de son innocence, le curé de la paroisse s'est mis en marche après lui jusqu'à Pau, et voulant adoucir la peine que devait lui occasionner la vue des verroux de la prison, il y est entré à sa suite. Après l'avoir consolé quelques instants, il s'est expressément de présenter une requête au tribunal qui a pris en considération l'exposé de la justification de l'inculpé et a ordonné son élargissement. Le pasteur et la brebis sont revenus heureux rejoindre le troupeau. Il serait impossible de dire avec quelle joie ils ont été accueillis. Cependant plusieurs, réfléchissant sur la conduite du maire, se sont écriés: Sommes-nous au temps de la terreur!"

UN DON.—Le gouvernement provisoire a reçu la lettre suivante, qu'accompagnait un don patriotique de 1,000 fr., adressée par Mme la supérieure générale du Sacre-Coeur: "Citoyens, "A l'exemple de notre premier pasteur, nous nous faisons un devoir d'apporter notre modeste offrande à la patrie, pour la prospérité de laquelle nous adressons à Dieu les vœux les plus sincères. "Agréez, citoyens, l'assurance de ma haute considération. "A. D'AVENAS. "Le 3 avril 1848."

UN ASSASSINAT.—Dans la nuit de lundi à mardi dernier, des voleurs se sont introduits au grand séminaire de Dijon, et ont pénétré dans la chambre de M. l'abbé Bélin, économiste de l'établissement, qu'ils ont assassiné, sans doute afin de n'être pas découverts. Ensuite ils ont ouvert tous les tiroirs des meubles, et enlevé ce qui était à leur convenance. Quand on est entré le matin dans la chambre de M. l'abbé Bélin, on l'a trouvé placé dans son lit entre deux matelas; la tête et une des mains étaient horriblement mutilées.

UN ÉCOULEMENT.—On lit dans l'Echo de Périgueux. "Dimanche dernier un événement horrible, qui a jeté la désolation dans la commune de Thénos, est arrivé dans la petite église de cette ville. A l'issue de la messe, une tribune garnie de fidèles s'est tout à coup effaissée, et les personnes qui s'y trouvaient, ainsi qu'une masse de débris de pierres et de planches, ont été précipités sur la foule recueillie qui priait sur le parquet de l'église. Deux personnes, nous a-t-on dit, ont été frappées mortellement, et une trentaine ont été blessées plus ou moins grièvement."

LE SULTAN.—Le sultan Abdul-Medjid se déclare ouvertement le défenseur des libertés politiques et de la tolérance religieuse. Après avoir fondé des établissements publics pour les divers branches de l'instruction; après avoir aboli la traite des esclaves sur les marchés de l'empire ottoman; après les marques non équivoques de son respect pour le souverain Pontife, vient d'élever M. Carabet Celebi, catholique déjà trésorier de la sultane-mère, à la dignité de Viscier (pacha à trois queues, le plus haute grade de cette dignité). M. Carabet Celebi est en outre autorisé à choisir parmi les catholiques ses gardes, à suite et toute sa nombreuse domesticité.

LE PEUPLE ET LE PRÊTRE.—Ces jours derniers, à Paris, quelques ouvriers attendaient un prêtre pour bénir un arbre de la liberté: c'était peut-être le vingtième dans l'étendue de la paroisse; et l'on conçoit que le clergé, malgré sa déférence pour la voix populaire, n'aurait pas aussi vite que le premier jour. Un ministre d'un autre culte vient à passer par là, et s'apercevant d'un certain degré d'impatience dans la foule rassemblée pour la cérémonie, il s'offre pour bénir l'arbre de la liberté. "Non, lui répondirent les gens du peuple, c'est un vrai prêtre qui nous faut, c'est un prêtre de Pie IX!"

DES MISSIONNAIRES.—Huit missionnaires de la congrégation des Missions-Étrangères se sont embarqués à Anvers le 3 du courant. Ces missionnaires sont: MM. Cordier, du diocèse de Gap, destiné pour la Corlinchine; Aussel, de Tulle, même destination; Gassot, de Contances, pour le Tonquin; Colombet, de Dagne, pour le Tonquin; Gibart, d'Anic, pour le royaume de Siam; Lequaux, d'Autun, même destination; Lyons, de Digne; Girard, de Bourges. Ces deux derniers sont à la disposition du procureur de la congrégation à Hong Kong, qui leur donnera une destination suivant le besoin des missions.

BOU-MAZA.—Le chef arabe Bou-Maza, qui a disparu au moment de la Révolution, et qui fut arrêté à Brest, est arrivé dimanche matin à Rouen; il est resté dans cette ville toute la journée et en est reparti le soir à huit heures pour se rendre au fort de Ham, où probablement il va être interné.

UNE CURIEUSE STATISTIQUE.—Les 23 et 24 février, il a été élevé dans Paris 1,512 barricades presque entièrement concentrées entre la Cité, la Madeleine, la barrière des Martyres, le canal Saint-Martin, sur la rive droite, et autour de la Cité, sur la rive gauche; elles s'étendaient en outre dans toutes les rues conduisant aux barrières.

On a calculé que chaque barricade a employé, en moyenne, 845 pavés; de sorte que le peuple a attaché en quelques heures 1,277,640 pavés. On a en outre renversé 4,013 arbres; on a brisé ou endommagé 3,704 appareils d'éclairage, savoir: 227 candélabres, 11 consoles, 890 lanternes brisées, et 2,579 lanternes dont les verres ont été cassés. Enfin on a brulé ou détruit 33 corps-de-garde, 71 bureaux de surveillants des voitures de place, 41 bureaux d'octroi, 41 guérites, 104 colonnes d'affichage, 292 bancs; total: 603.

P. GENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST-VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que LIVRES, PAMPHLETS, BILLETTS D'ENTERREMENT, CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, L. Denis Hinks, H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edwin A. Water, Barlow O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.

COMITÉ LOCAL, SECTION DE LA VILLE Résolu, 1o.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'adjoindre à l'association des "Établissements Canadiens des Townships," et à travailler avec zèle à en augmenter les membres. 2o.—Que cette invitation soit aussi adressée aux messieurs de la ville. 3o.—Que chaque Centurion ou Décursion soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

BANQUE D'EPARGNES

Table with 2 columns: Description of deposits and amounts. Balance due aux déposants, 31 décembre 1847, £62675 11 7. Montant dépensé depuis le 31 déc. jusqu'à ce jour, £27172 0 6. Retiré de, 25293 16 1.

Balance due ce jour aux déposants, £64143 16 0. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier. Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, Rue St. François Xavier, 3 mars 1848.

LIVRES NOUVEAUX

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant ses Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grands-monsieurs Archevêque de Québec et monseigneur l'Evêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moindres sur acier. Trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent. D. ET J. SADIÉ, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME. D'APRES NATURE. LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus. L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen qui vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s. CHAPELEAU & LAMOTHE.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 21, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau: REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Dre. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, FAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avertissement dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangeant avec nous, nous confieront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, à Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamoignon, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, etc., No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

AVIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

ANNONCANT à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient d'offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hospice-Général, pour les succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement. Au bon-vouloir et à l'agrément de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Doune et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles confectionneurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. —Aussi— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Gris, etc. etc. brochés tout en or. " " (couleurs assorties) " en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. " " Damas brochés en or et couleurs. " " (assorties de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités. ÉTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabrications de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Encensoirs Hurtoles etc. N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expédiés (et p. ur leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Seurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier, cependant il serait bon de voir les Seurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE, LE R. P. CHINQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

THE PILOT And Journal of Commerce

Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Subscription—Cinq PIASTRES par année.

The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes. —Subscription, TROIS PIASTRES par année. W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1o. Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent, le front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maïson, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; lequel dit emplacement est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2o. Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maïson, Écurie et autres Bâtimens.

3o. Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maïson Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANTOINE RONALD GUERREY ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—q.

CLOCHES D'EGLISES

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'après leurs poids qu'il pourront désigner. Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul. LOUIS DE LAGRAVE

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal. PRIX DES ANNONCES.

Table with 2 columns: Description of ad types and prices. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4. Chaque insertion subséquente, 0 0 10. Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, (troisième étage de la Maison d'Ecole près de l'Évêché, coin des rues Nigoune et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.